

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le jeudi 29 novembre 2018 à 19h15 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, Maire,
M. Mario Casavant,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Réjean Ratté,
Mme Annie Dussault,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 26 novembre 2018 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2018-11-148

Il est proposé par le conseiller Mario Casavant,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du budget 2019;
4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADOPTION BUDGET 2019

2016-11-149

Il est proposé par le conseiller Réjean Ratté,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le budget pour l'année 2019 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

<u>Activités de fonctionnement</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Revenus de fonctionnement		
Taxes	573 677 \$	544 861 \$
Paiements tenant lieu de taxes	2 200	2 000
Transferts	67 192	43 185
Services rendus	44 971	125 449
Imposition de droits	13 900	9 500
Amendes et pénalités	1 000	1 000
Intérêts	7 000	6 000
	<u>709 940</u>	<u>732 112</u>
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	191 611	175 162
Sécurité publique	101 400	100 064
Transport	124 425	133 400
Hygiène du milieu	130 652	121 664
Santé et bien-être	2 483	7 447
Aménagement, urbanisme et développement	70 468	57 563
Loisirs et culture	34 820	38 500
Frais de financement	17 960	14 704
	<u>673 819</u>	<u>648 504</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement	36 121	83 608
Conciliation à des fins fiscales		
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	2 200	2 200
Remboursement de la dette à long terme	-41 400	-44 608
Affectation aux activités d'investissement	-9 200	-41 200
Affectation au fonds de roulement	12 279	0
	<u>-36 121</u>	<u>-83 608</u>
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$
<u>Activités d'investissement</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Acquisition d'immobilisations		
Hygiène du milieu	533 612 \$	533 612 \$
Transport	2 538 505	2 538 505
Administration générale	9 200	41 200
	<u>3 081 317</u>	<u>3 113 317</u>
Transfert et affectations		
Transfert – Taxe d'accise	575 615	575 615
Transfert - RIRL	0	0
Affectation de l'excédent non affecté	0	0
Règlement d'emprunt	2 496 502	2 496 502
Affectation des activités de fonctionnement	9 200	41 200
	<u>3 081 317</u>	<u>3 113 317</u>
Excédent d'investissement	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

2018-11-150

Il est proposé par le conseiller Mario Casavant,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Suite à la mise à jour du plan municipal d'intervention sur les infrastructures, le conseil compte réaliser des travaux de réfection de la chaussée des rues Dandenault et Beauregard. La municipalité compte sur l'obtention de diverses subventions pour financer une partie des travaux à venir. Toutes les interventions préalables qui devront être réalisés avant de procéder à la réfection des chaussées le seront. Les travaux préparatoires incluent le prolongement des égouts sur Beauregard (suite à l'approbation des citoyens concernés) et le remplacement d'une section d'aqueduc non conforme.

Une inspection de l'usine du 2095 Dandenault sera réalisée afin de déterminer les travaux préventifs à faire pour maintenir l'immeuble en bon état. Le conseil étudiera également la possibilité de convertir l'usine au gaz naturel.

La municipalité étudie également la possibilité de réaliser des travaux à l'hôtel de ville pour y aménager des bureaux fermés.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-11-151

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Réjean Ratté, à 19h30, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général